



République et canton de Genève

AVIS

En conformité de l'article 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes

le Conseil municipal de la commune de Perly-Certoux est convoqué pour le jeudi 17 septembre 2020, à 20 heures

En préambule à la séance du Conseil municipal, présentation par Mme Lefort, directrice du Service des affaires communales (SAFCO) des compétences communales, ainsi que des organes communaux (Conseil municipal, Conseil administratif et rôle de l'administration).

- A. Prestation de serment d'un conseiller municipal**
- B. Adoption du procès-verbal et du compte rendu des décisions des séances du 25 juin 2020**
- C. Communication du Bureau du Conseil municipal**
 - 1. Prise de position du Conseil municipal suite aux décisions de l'assemblée générale extraordinaire de l'ACG du 24 juin 2020
 - 2. Informations diverses
- D. Rapport de commissions**
 - 1. Rapport de la commission des sports relatif à la construction d'une bulle pour couvrir deux terrains au tennis Club de Perly-Certoux
 - 2. Rapport de la commission des affaires sociales relatif aux subventions octroyées aux associations selon le budget 2020
- E. Communications du Conseil administratif**
 - 1. Informations diverses
- F. Propositions individuelles et questions**

Pour M. Michel Mouton, Président
Jacques Nierlé
Secrétaire

En raison de la propagation du virus COVID-19, vous êtes invité à porter le masque pendant toute la durée de la séance. Le nombre de places dédiées au public est limité.